



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'aviation civile

Voir le guide en page 2.

ULM : MASSE À VIDE DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM



D S A C

R8-ULM-F104
version 23/08/2019

Rapport de pesée

Date de la pesée :	Lieu de la pesée :
--------------------	--------------------

Aéronef pesé	
Marques d'identification/d'immatriculation (si applicable) :	
Constructeur, modèle :	Numéro de série :
Carburant : <input type="checkbox"/> essence/2-temps <input type="checkbox"/> gasoil/kérosène <input type="checkbox"/> autre :	Quantité inutilisable de carburant : litres

⚠ Les données ci-dessous doivent correspondre à une pesée réelle de l'aéronef décrit ci-dessus (numéro de série) : il ne peut s'agir seulement de données extrapolées d'une pesée réalisée sur un autre appareil.

Lister les équipements et instruments principaux (au moins ceux pour lesquels il existe plusieurs options)

Description de l'ULM pesé	
Carburant : <input type="checkbox"/> aucun (*) <input type="checkbox"/> uniquement la quantité inutilisable <input type="checkbox"/> autre (*) :	litres
Autres fluides : <input type="checkbox"/> quantité maximale <input type="checkbox"/> quantité manquante (*) :	kg
<i>(huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique)</i>	
Moteur (préciser modèle):	
Hélice (préciser modèle):	

Résultat de la pesée
kg ①

(*) ⚠ il faut alors préciser la correction à apporter dans le tableau ci-dessous :

Corrections liées au carburant et aux autres fluides (si nécessaire)	Correction de masse
Si la quantité de carburant lors de la pesée était différente de la quantité inutilisable :	<input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> + kg
Si la quantité de fluides (huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique) lors de la pesée était inférieure à la quantité maximale :	+ kg

Masse à vide au jour de la pesée :	kg ②
------------------------------------	------

① + somme des corrections

Détermination de la masse à vide de référence

L'aéronef pesé était dans la configuration de référence: oui non : remplir les tableaux ci-dessous

Ne remplir que si l'aéronef pesé n'était PAS dans la configuration de référence

Équipements installés sur l'aéronef pesé qui ne font PAS partie de la configuration de référence	correction
	- kg
	- kg
	- kg

Équipements NON installés sur l'aéronef pesé mais faisant partie de la configuration de référence	correction
	+ kg
	+ kg
	+ kg

Masse à vide de référence	kg ②
---------------------------	------

② + somme des corrections

Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

Date :	Nom, prénom, signature (et cachet de la société, le cas échéant) :
--------	--

Guide: masse à vide et masse à vide de référence

Masse à vide

C'est la masse de l'ULM:

- sans occupant ni chargement (bagages, ballast amovible, etc.)
- avec le ballast fixe
- sans carburant sauf le carburant inutilisable *
- avec les quantités maximales de liquides nécessaires au fonctionnement normal du ULM (par exemple huile, liquide de refroidissement, fluide hydraulique).

** Il s'agit de la quantité de carburant que le moteur ne peut pas utiliser en raison de la géométrie des réservoirs et de la tuyauterie d'alimentation. Cette valeur doit être fournie par le fabricant dans le manuel d'utilisation.*

Masse à vide de référence

La fiche d'identification de l'ULM doit mentionner la « masse à vide de référence » de l'ULM.

La « masse à vide de référence » est la masse de l'ULM dans une configuration donnée, dite « configuration de référence ». Cette configuration peut être choisie librement par le demandeur, tant qu'il s'agit d'une configuration valide, à savoir:

- l'ULM doit être apte au vol (c'est-à-dire que tous les dispositifs et équipements obligatoires pour garantir l'aptitude au vol sont inclus dans la configuration de référence), et
- la masse à vide de référence ne doit pas dépasser la masse à vide maximale

Ex: la configuration de référence peut être choisie pour correspondre à l'ULM:

- sans équipement optionnel (masse à vide minimale), ou
- avec une liste standard d'équipements (même si certains d'entre eux peuvent être optionnels), ou
- dans la configuration d'un numéro de série donné lors de sa pesée, ou
- toute autre configuration.

La masse à vide de référence doit être établie par pesée.

Il est vivement recommandé de peser l'ULM dans la configuration de référence, afin que la masse à vide de référence soit le résultat direct de la pesée.

Cependant, il est possible d'utiliser la pesée d'un ULM qui n'était pas exactement dans la configuration de référence. Dans ce cas, le formulaire de masse à vide de référence (page 1 de ce formulaire) doit indiquer, le cas échéant:

- les équipements qui étaient installés sur l'ULM pesé mais ne font PAS partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être soustraite de la masse mesurée)
- les équipements qui n'étaient PAS installés sur l'ULM pesé mais qui font partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être ajoutée à la masse mesurée)